



**MAÎTRE ALAIN**  
**SPADONI**

*«Nous assistons à un règlement  
de compte entre certains  
hommes et la Corse»*

Dumè  
**Ferrari**  
nouveau  
bâtonnier  
d'Ajaccio

Page 6

Jean-Pierre  
**Seffar**  
bâtonnier  
de Bastia

Page 6



Page 19

**Seguitate a Corsica chì avanza cù  
ICN Informateur Corse Nouvelle  
a referenza pulitica,  
economica è culturale isulana**



Depuis plus de 65 ans, ICN Informateur Corse Nouvelle évolue pour vous informer, faire vivre les projets et les progrès de la Corse...

In u 2014, per l'ICN Informateur Corse Nouvelle serà u veranu u 25 di ghjennaghju di u 2014 cù u numeru speciale 6500 !

## Les Corses de l'extérieur



La Corse compte 270 000 habitants, le double vivrait sur le continent et plus d'1 million se répartirait dans le monde entier. Imaginer la Corse comme l'espace clos d'une île et les Corses enracinés, comme fossilisés sur leur terre natale, constitue un redoutable contresens. Pour les raisons que tout le monde connaît, les Corses ont quitté l'île, fournissant à l'aventure coloniale les militaires et les fonctionnaires dont la France avait besoin

Des légions de policiers, d'enseignants, d'avocats, de médecins, de chefs d'entreprise, de croupiers, mais aussi des légions d'hommes politiques : les Corses de l'extérieur sont nombreux sur le continent. Leur point commun : un attachement viscéral à leur île, au village.

Partout sur le continent, dans le monde, des associations entretiennent le souvenir de l'île natale et l'es-

prit de solidarité. Quel plaisir de me retrouver à Abidjan, au Kaliste, chez mon ami Mario, qui vient du Fiumorbu !

Tous les Corses de l'extérieur que j'ai rencontrés n'entretiennent pas la fausse image d'une Corse mythique, idéale, qui aurait disparu. Ils appartiennent pleinement à ce monde nouveau qui surgit devant nous. En revanche, ils se font une certaine idée de la Corse et de ce que notre île doit devenir.

ICN leur donnera largement la parole, les fera connaître, afin que se reconstitue une diaspora organisée, entièrement tournée vers la défense des intérêts de l'île et des Corses. Écrivez-nous. Faites nous connaître ces Corses de l'extérieur qui sont dépositaires d'une part importante de notre identité, en particulier ce goût pour l'aventure et cet esprit d'entreprendre.

**La diaspora des Corses, c'est aussi la Corse.**

**Christian Gambotti**

## Vœux et désaveux



Début d'année particulièrement chahuté ! Le Conseil Constitutionnel a offert fin décembre un nouveau cadeau à la Corse, sous forme de désaveu... Les Arrêtés Miot sont une nouvelle fois censurés, la Corse trouve rarement satisfaction quand elle exprime par un « motif légitime » une demande juste et équitable. Notre cour suprême, et je n'ai pas pour habitude de contester une décision de justice, se trompe me semble-il. D'abord, elle piétine la démocratie populaire (et représentative), elle manque pour le moins de respect à l'ensemble des citoyens qui ont élu l'Assemblée Nationale, car ce sont l'ensemble des groupes qui composent la chambre des députés qui ont voté à l'unanimité l'article 12 de la loi de finances 2014, faisant l'objet de la censure... Enfin, elle refuse à nouveau de voir le fonds des choses et s'en tient à un jugement sur l'égalité des citoyens, mal fondé et inepte.

Nous avons demandé à Maître Alain SPADONI, quelle était sa réaction face à cet acharnement loin d'être thérapeutique, nos lecteurs pourront se faire une opinion à la lecture des arguments éclairés et précis qu'il nous délivre.

Affaire à suivre pour les citoyens, certes, mais aussi pour les élus de l'Assemblée de Corse qui détiennent la clé, décider de demander le transfert des compétences sur les droits de succession à la collectivité territoriale de Corse.

Enfin, grâce à la SNCM, nous avons droit à une « tournée » qui n'est pas gratuite ! Une grève de plus, nous ne dirons même plus une grève de trop, le mot a été si souvent utilisé, qu'il est désormais sans effet.

Le personnel de cette compagnie maritime, délégataire du service public, est encore en grève et c'est la Corse qui coule économiquement. Il est difficile de mettre en cause des femmes et des hommes qui craignent de voir s'effondrer « leur lendemain ». Mais la grève est-elle l'arme absolue ? Fait-elle encore peur à ceux qui la souhaitent pour mieux affûter leurs mauvais arguments ? Je crains que nos syndicalistes, en l'occurrence, ne fassent d'une bonne cause une très mauvaise querelle ! Actionnaires pervers, décideurs inconséquents, gouvernement entre deux choix et jamais les mêmes, jamais les bons. Je devrais dire « gouvernements » avec s ! Car la « patate chaude » de la desserte maritime de notre île passe au fil du temps de main en mains, sans que nous puissions « voir le bout du tunnel », en nous consolant avec le peu d'humour qu'il nous reste qu'il n'y aura jamais de tunnel ! En conclusion, je dirais qu'au « bal des faux culs » la Corse n'a pas fini de danser.

**Paul Aurelli**

Le dessin de la Semaine



## Pace, salute è silidarita

Sò compie e feste. Secondu a tradizione, incantu è spartera eranu di cuncertu in parechje case. Certi un anu avutu penseri è megliu cusì. Ma d'altri sò stati soli, disgraziati o feriti da a vita, spruvisti di benesse è ancu di libertà.

Si pò sunnià, senza negà a realtà. À l'orlu di u 2014, un pudemu ché pregà li tanti auguri à 'ssa ghjente, pensà ci di modu sinceru è agisce dinù, ognunu à u so livellu, sustenendu, per esempiu, e sfarente opere umanitarie.

Les Restos du Cœur, Ligue contre le cancer, Espoir Autisme Corse, Telethon, A Vita, La Marie-Do, Secours Populaire, l'associu silidarità, ci n'hè assai chì si danu di rimenu da fà avanzà e cose. Ch'ella sia in materia di ricerca scientifica, nant'à u puntu alimentariu o, semplicemente, grazia à un ricunfortu fidu.

Eccu belle andature chì meriteghjanu d'esse ammirate, ma sopr'à tuttu seguitate da u più grande numeru.

Devimu fà di a silidarità un affare cumunu. Perchè i malanni podenu accade à n'imputa quale. Pare una bona risuluzione per cumincià l'annata cum'ella si deve, chja-

mendu u rispettu è a tulleranza. Per forza o di natura, ghjennaghju hè un mese induve quasi tutti i conti sò rimessi à zero. Sia avemu fattu troppu spese per Natale o u 31, sia cerchemu à girà a pagina è scrive ne un' antra, da riparte d'un passu sicuru versu l'avvene.

In tutti i casi, si brama di cambià a situazione ; d'un stà soprapiazza. Allora, a silidarità seria un mutore di quelli. Micca solu à prò di l'altri, postu ch'ella permetteria un spannamentu nant'à sè.

Devimu fà di u 2014 l'annu di a silidarità.

Ci vole à sperà chì l'elezzione chì venenu piglieranu in contu stu fattu quì, sinu à rinforzà a lea suciale trà l'azzione silidaria.

Oghje ghjornu, ci hè una certa rumpitura. Per colmà la, tocca à ognunu di purtà a so petra è d'apre vie nove.

Chì u 2014 suddisfessi e vostre brame, arrighendu vi u piacè, a riesciuta è l'armunia.

«Bon dì, bon annu, bon capu d'annu, bonu quist'annu, megliu un antru annu»...

Di core, à voi tutti, torna una volta, pace è salute !

**Roland Frias**

# Maître Alain Spadoni

**«Nous assistons à un règlement de comptes entre certains hommes et la Corse»**

*La nouvelle est tombée comme un couperet en cette fin d'année 2013 : le Conseil constitutionnel a annoncé, dans le cadre de la loi de finances 2014, qu'il censurait une nouvelle fois l'article 12 de cette même loi prolongeant et accroissant «le caractère dérogatoire du dispositif d'exonération partielle de l'assiette des droits de mutation à titre gratuit de la part immobilière des successions comportant des biens et droits immobiliers situés en Corse». Pour le Conseil constitutionnel, cet article est déclaré contraire à la constitution. Pour Maître Alain Spadoni, membre du collectif de la société civile mais aussi du fameux groupe de travail qui s'est rendu de nombreuses fois à Bercy, il s'agit d'un véritable acharnement.*



► **Quelle a été votre première réaction après avoir appris la décision du conseil constitutionnelle de censurer une nouvelle fois les Arrêtés Miot ?**

Une incompréhension. Je dirai même une nouvelle incompréhension. Mais bon, je crois vraiment qu'avec ces gens-là, nous ne parlons pas vraiment la même langue. Dans un premier temps, on remarque une chose frappante quand on découvre leur décision, on s'aperçoit qu'ils n'ont même pas lu le rapport de la commission Bercy, puisqu'ils disent que cette disposition dérogatoire est prise sans motif légitime. C'est un peu fort, lorsque l'on sait qu'en réalité, il y a 150 pages d'explications et de justifications.

Dans un deuxième temps, nous constatons qu'ils n'ont aucun respect de la démocratie populaire. En effet, je rappelle quand même que l'assemblée nationale, à l'unanimité, c'est-à-dire tous les groupes politiques, ont voté cette disposition. Dans un troisième temps, nous remarquons qu'en réalité, nous assistons à un véritable règlement de comptes entre certains hommes et la Corse. Il n'y a pas besoin de chercher très loin finalement.

Aujourd'hui, nous nous rendons compte qu'il y a un véritable acharnement sur toutes les dispositions qui pourraient être favorables à la Corse et l'aider à sortir de ses problématiques, au niveau de ce conseil constitutionnel. Vous vous rendez compte, que nous ne pouvons même pas aller nous défendre ! Le principe du contradictoire, qui est quand même quelque chose de sacré dans notre pays, n'existe pas devant le conseil constitutionnel ! Nous ne pouvons même pas aller nous expliquer.

► **On parle de cette problématique depuis très longtemps. Avouons que la confusion règne autour de cet Arrêté...**

D'un point de vue technique, il faut tout d'abord rappeler certaines choses. Il faut savoir que l'Arrêté Miot, en réalité, n'existe plus. Il a été abrogé par la loi de finance de 1989, applicable au premier janvier 2000. C'est parce que nous nous sommes mobilisés, à l'époque, que nous avons véritablement démontré la justesse et l'exactitude de nos arguments, que Lionel Jospin, dans le cadre des Accords de Matignon, a accepté dans un premier temps de ne pas mettre en application le retour au droit commun au premier janvier 2000, et deuxièmement, dans le cadre de la loi du 22 janvier 2002, qu'il y ait tout un paragraphe qui soit consacré à la conservation du patrimoine des biens immobiliers par décès en Corse avec une fiscalité adaptée. Voilà la situation d'un point de vue technique.

► **Quels sont les motifs ? Pourquoi est-ce que les Corses auraient le droit, plus que les autres dit-on, d'échapper à l'impôt ?**

Dans une démocratie, payer un impôt est un acte citoyen. Si on présente les choses de cette manière, en disant que les «Corses ont un droit historique et ils ne doivent pas payer d'impôts», forcément ce n'est pas défendable. Mais ce n'est pas comme ça que le problème se pose. Pour bien comprendre la problématique de cette affaire, nous devons réaliser un historique assez précis.

En 1982, Robert Badinter était ministre de la Justice. A ma demande, il a créé une commission, qui s'appelait La Commission de l'indivision. Cette dernière avait pour mission de déterminer, dans un premier temps, s'il y avait plus d'indivisions en Corse que dans les autres régions françaises. Et dans un deuxième temps, si tel était le cas, essayer d'expliquer pourquoi nous nous trouvons dans cette situation.

Le ministre a posé une troisième question à la commission : si effectivement il y a plus d'indivisions en Corse qu'ailleurs, et ce malgré le fait que les textes soient bien appliqués, quelles en sont les causes ? La quatrième question était relative aux conséquences, et la cinquième à la recherche de solutions. La commission Badinter, dont j'ai eu l'honneur d'être le rapporteur général, a rendu ses conclusions un an après avoir été constituée.

► **Quels ont été les résultats ?**

Nous nous attendions à des recherches longues et compliquées, et finalement, cela a été assez simple. En fait, à l'époque, il existait une statistique, peut-être discutable, mais peu importe. Il s'agissait d'un classement de bons et mauvais élèves, des premiers, qui se trouvaient dans des situations juridiques claires et avec des indivisions résolues, aux derniers.

L'Ardèche et la Lozère se trouvaient aux avant-dernières places. Et en bons derniers, largués, nous trouvions évidemment les deux départe-

ments de la Corse. Concernant le bâti, il y avait, tenez-vous bien, 37% d'indivision en plus que l'Ardèche et la Lozère ! Et concernant le non-bâti, 44 ou 45% de plus.

► **45% de plus que ceux qui étaient classés avant-dernier donc ?**

C'est ça ! Imaginez-vous ! Donc 95% de plus que L'Île-de-France par exemple, qui était premier, et qui doit l'être toujours. Voilà donc la première réponse à la question du ministre. Quant aux causes, la commission a examiné un certain nombre de problématiques de nature sociale, économique, sociologique et même culturelle. Bien sûr, ont été prises en compte les deux saignées de deux grandes guerres, qui ont amené les Corses à quitter massivement l'île. On le sait, beaucoup ne sont pas revenus.

Et puis, il y a aussi le poids de l'Histoire. Miot lui-même, lorsqu'il est arrivé en Corse en 1801, avait remarqué que la situation des habitants de l'île était très inférieure à la moyenne de celle que l'on connaît dans les autres régions françaises. Miot avait déjà constaté des complications dues aux spécificités insulaires.

*«...Il y a aussi le poids de l'Histoire. Miot lui-même, lorsqu'il est arrivé en Corse en 1801, avait remarqué que la situation des habitants de l'île était très inférieure à la moyenne de celle que l'on connaît dans les autres régions françaises.»*

► **Complications, c'est-à-dire ? C'est en raison de ces «complications» que Miot a pris certaines mesures ?**

Oui. Mais cela a toujours été compliqué chez nous. Pour bien comprendre cette problématique, il faut voyager à travers l'histoire de la Corse. Par exemple, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les terres du littoral, qui aujourd'hui valent de l'or, ne valaient absolument rien. Ces terres revenaient aux filles, dans le cadre des partages. Seules les terres de la montagne avaient une certaine valeur. A partir de là, les Corses ont quitté leur île massivement, afin de se battre sur tous les terrains. Beaucoup ne sont pas revenus.

En Corse sont restés ceux qui ne pouvaient pas faire autre chose, et qui survivaient plus qu'ils ne vivaient. Ceci est une première explication de nos difficultés. La seconde explication vient du fait que culturellement et historiquement, et ce afin de faire face aux difficultés, les Corses sont restés unis. De ce fait, les Corses ont refusé de se diviser et donc de partager. Les terrains ne valaient pas grand chose, mais ils servaient à nourrir des familles entières. Pour une famille corse, partager signifiait qu'on allait finir par se retrouver en difficulté à un moment donné. Nous avons des données sociologiques, historiques et économiques qui font qu'ici, la situation est très différente de celle constatée dans les autres régions françaises.

► **Les Corses ne voulaient pas donc pas partager afin d'éviter les difficultés ?**

Il y avait en effet très peu de partages. Les donations étaient exceptionnelles. Pour les ventes, le droit coutumier était très pratiqué. Ça se réglait d'homme à homme, à la parole, en posant des pierres d'un bout à l'autre du terrain. Les Corses évitaient ainsi les paperasses administratives dont ce n'était pas la culture. Tout cela fait qu'aujourd'hui en entrant dans l'ère moderne, nous sommes confrontés à un certain nombre de difficultés, face à une société continentale qui n'a pas vécu l'Histoire de la même façon que nous. Un exemple : quand les pieds noirs sont arrivés en Corse en 1956 après la guerre d'Algérie, des problèmes sont apparus. Ces gens avaient une vraie culture du droit écrit et des actes notariés et se sont confrontés à des Corses qui fonctionnaient un peu à l'ancienne. Par exemple, les Corses ne faisaient pas beaucoup de prêts. Vous imaginez les problèmes ? Des gens étaient propriétaires de biens, mais n'avaient aucune justification.

► **Pour en revenir à la commission Badinter, elle en a donc conclu que l'indivision n'est pas une cause, mais une conséquence, c'est bien ça ?**

Oui, les conséquences du désordre juridique du patrimoine. Nous ne savons plus qui est propriétaire de quoi et dans quelle proportion. Du moins, que l'on ne peut pas justifier par un titre. Donc il faut mettre de l'ordre. Nous l'avons négocié avec l'Etat et nous l'avons mis en œuvre : c'est le Girtec. Rappelons que le Girtec est un outil au service des citoyens pour les aider à rassembler les éléments qu'ils vont pouvoir donner au notaire afin qu'ils puissent créer un titre de propriété. Le Girtec existe, et fonctionne depuis fin 2009. Nous travaillons, et nous travaillons bien.

► **Sauf que là, ce travail ne semble pas suffire visiblement...**

Contre toute attente, et alors que sous tous les gouvernements depuis 1985, ce principe a été admis et reconnu, voilà que l'on nous retire l'échelle au moment où nous sommes en train de réussir. On fusille le dispositif en plein vol. Tout cela est incohérent.

► **Quel rôle peut jouer le collectif de la société civile dans cette affaire ?**

Je suis un des responsables du collectif de la société civile, qui comprend les acteurs de la société civile, qui représente, tout simplement, l'homme de la rue. Présidents de la chambre d'Agriculture, présidents des chambres de Commerce, de Haute-Corse et de la Corse-du-Sud, le président du conseil écono-

mique et social, les agriculteurs, et beaucoup d'autres personnes bien évidemment. C'est comme cela que fonctionne une démocratie. Chacun doit faire son bonhomme de chemin et apporter sa pierre à l'édifice. Mais je voudrais aussi parler des élus si vous le permettez. Il leur appartient de choisir les voies et les moyens qui vont leur permettre de défendre nos intérêts collectifs. C'est pour cela que nous les avons élus, et c'est pour cela que nous leur faisons confiance. Indépendamment de cela, et puisque c'est un problème qui nous concerne tous, les citoyens de base que nous sommes et que je suis, ont décidé de se réunir, parce qu'il y a une mobilisation sans précédent de nos compatriotes sur ce thème.



► **Aujourd'hui, pensez-vous que les Corses ont pris conscience de l'enjeu ?**

Oui, je pense que tout le monde a bien compris que la patrie est en danger. Parce que c'est bien de cela dont il s'agit. La taxation des immeubles situés en Corse par succession, ça veut dire que désormais, lorsque quelqu'un meurt, on a six mois pour faire une déclaration et pour payer les droits. Et croyez-moi, les droits, ce n'est pas de la rigolade ! Ce n'est pas, comme j'ai pu l'entendre, une exonération jusqu'à 800.000 euros. Je ne suis pas un plaisantin. Je suis un notaire de la République. Je ne fais pas de politique. Je suis un technicien. Alors, je passe la période transitoire, les fameux quatre ans qui sont prévus dans la loi de 2002 pour nous ramener théoriquement au droit commun en attendant que l'on reconstitue les titres. Mais il faut savoir que dans le code général des impôts, entre parents et enfants, il y a un abattement de 100.000 euros par parent et par enfant. A condition que vous n'ayez pas fait une donation dans les quinze ans qui précèdent, parce que sinon, l'abattement de 100.000 euros n'existe plus.

► **Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?**

Et bien cela veut dire 20%, tout de suite, sur un patrimoine même relativement modeste. Il ne s'agit pas ici d'opposer les riches et les pauvres. Le cas des 1500 personnes qui paient l'impôt sur la fortune est un problème epsilon. Vous savez, lorsque vous avez beaucoup d'argent, vous avez les moyens de faire des sociétés holdings et de basculer le patrimoine d'un endroit à un autre, et les déficits d'un endroit à un autre également, pour même arriver, comme l'avait fait Bernard Tapie en son temps, à ne même pas payer d'impôt sur le revenu. Je ne suis donc pas là pour défendre les gens qui ont des fortunes colossales ou des villas qui valent 10 millions d'euros à Sperone ou ailleurs. Je suis là pour défendre le citoyen de base.

► **On entend dire que l'Arrêté Miot peut faire le jeu des spéculateurs en Corse, que répondez-vous à cela ?**

J'appelle cela un renversement du problème. On trouvera toujours des gens de mauvaise foi s'exprimer. Pour ma part j'essaie d'être dans l'esprit des lois tel que l'a décrit Montesquieu. C'est-à-dire que l'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier. Je m'explique. Aujourd'hui, celui qui va être en difficulté pour payer sont les modestes et les petits. Et les moyens. Je vous l'ai dit, et je le redis : les très riches, ne vous inquiétez pas pour eux, ils vont s'en sortir !

► **Bien entendu, les «riches» comme vous dites, ont les moyens de payer des droits de succession...**

Exactement ! Vous savez, lorsque quelqu'un a quatorze appartements, il en vend trois et il a payé les droits. Derrière, il lui en reste onze. Tandis que celui qui en a qu'un, que ce soit une maison au village ou un petit appartement, avec trois sous d'économie, il va souffrir. C'est vrai qu'en Corse nous avons du patrimoine immobilier. Nous avons des terres, ou une maison que nous avons reçues de notre père, qui lui-même l'avait reçue de son père, etc... Mais à contrario, souvent, nous n'avons pas de liquidité.

*«...Maintenant, la balle est dans le camp de la classe politique insulaire.»*

► **Vous l'avez dit, il semble très difficile de se défendre, mais le combat va sans doute continuer. Concrètement, que peut-il se passer maintenant ?**

Maintenant, la balle est dans le camp de la classe politique insulaire. L'assemblée de Corse avait voté il y a quelque temps de cela, et je crois à une très large majorité, la demande de transferts de compétences, au profit de la collectivité territoriale de Corse, sur les droits de succession. Je crois qu'il est important, aujourd'hui, que le président de l'assemblée de Corse, soumette de nouveau ce vote aux élus de l'hémicycle. Et j'espère que cette fois, nous obtiendrons une unanimité, et que les 51 élus parleront d'une même voix. Dans un deuxième temps, je pense que dans le cadre des discussions entre l'Etat et la collectivité territoriale de Corse, l'assemblée de Corse doit en faire un préalable... Ce transfert de compétences doit être un préalable. Aujourd'hui, nous ne devons plus discuter d'autres choses tant que cette affaire n'est pas réglée. Il faut bien qu'une bonne fois pour toute, ce problème soit reconnu et qu'une décision soit prise. ■

## Dumè Ferrari nouveau bâtonnier d'Ajaccio

**«Il faut mettre de l'humain dans toutes les relations»**

Depuis quelques jours, le barreau d'Ajaccio a un nouveau bâtonnier. Maître Dumè Ferrari, qui officiait comme dauphin depuis un an, a pris officiellement ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier dernier dans la Cité Impériale. Au-delà de l'honneur, qui est fait à l'avocat, il s'agit d'une grande responsabilité pour ce dernier, à la fois auprès de ses pairs et auprès des justiciables.

► **Maître Ferrari, quels sont les dossiers sur lesquels vous allez travailler dans les plus brefs délais ?**

Nous nous penchons actuellement sur différentes choses, et notamment des problèmes concrets afin d'aider les confrères qui pourraient être en difficulté. Sur ce point, nous devons être vigilants. Cela peut paraître surprenant, mais il faut rappeler que les avocats vivent des honoraires de leurs clients et que nous sommes dans une situation difficile au barreau d'Ajaccio dans ce domaine.

Nous devons donc essayer d'occuper toute notre place en tant qu'avocat auprès des justiciables, et des gens qui en ont besoin pour porter le meilleur service. Nous devons surtout être de dignes représentants de notre fonction. Il est très important pour nous de nous positionner sur le respect de règles fortes qui font notre particularité. Bien évidemment, notre volonté est d'apporter à ces gens qui ont besoin de nous les meilleurs conseils et la meilleure assistance possible. Plus globalement, nous devons proposer un service de qualité, afin que nos clients puissent défendre au mieux leurs intérêts dans les différentes affaires civiles, commerciales, pénales, etc.

► **Que penser des juridictions dites «d'exception» ou les dépaysements d'affaires ?**

Je vais vous donner mon sentiment personnel sur ce point, si vous le permettez. Cela nous a fait perdre un contentieux sur la Juridiction Interrégionale Spécialisée de Marseille (Jirs). A l'époque, les avocats n'ont peut-être pas vu venir les compétences de la Jirs sur la Corse. Cela nous a privés d'un nombre d'affaires pénales importantes.

Ceci pour la première réflexion. Dans un second temps, on peut constater que la centralisation des procédures peut avoir des avantages, certes, mais aussi des inconvénients non négligeables, notamment pour la défense des individus. Cela a d'ailleurs été dénoncé à plusieurs reprises. A titre personnel, je ne connais pas précisément les pratiques de la Juridiction Interrégionale Spécialisée de Marseille, mais il est vrai que j'entends des critiques assez fortes, venues de confrères qui travaillent au quotidien sur certains dossiers.

► **Quelle sera votre touche personnelle dans cette fonction de bâtonnier ?**

Je pense être quelqu'un de consensuel. Je vais essayer de faire en sorte de régler les problèmes en amont, amiablement, je pense que c'est une bonne formule. Je crois qu'il faut avant tout mettre de l'humain dans toutes les relations. J'ai constaté, dans le monde de la Justice aujourd'hui, et avec grand regret, une totale déshumanisation. Je vais vous donner un exemple : le ministère de la Justice impose aux magistrats une obligation de rendement et un quota d'affaires classées. Ceci est d'autant plus critiquable qu'il y a aujourd'hui de moins en moins de moyens mis à disposition.

Aussi, je voudrais faire passer le message suivant, en rappelant que l'on a besoin de l'humain. Nous devons œuvrer pour cela. Ce ne sont pas les machines et les institutions qui doivent être placées au centre des préoccupations et mises en avant, mais les hommes. Tout cela est très important à mes yeux, parce que je constate que petit à petit, nous sommes en train de perdre ce type de relation. Cela n'est pas spécifique au monde de la Justice, mais si nous, à notre niveau, nous pouvons faire quelque chose, nous le ferons.

**C'est avec plaisir que nous avons pris connaissance de la parution au journal officiel du 1<sup>er</sup> janvier 2014, de la nomination par le Président de la République au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur de Maître Josette CASA-BIANCA-CROCE, avocate et ancienne bâtonnière du barreau de Bastia, nous lui adressons nos très sincères et chaleureuses félicitations à cette occasion.**

## Jean-Pierre Seffar bâtonnier de Bastia

**«J'ai l'habitude de dire qu'il n'y a pas d'avocats sans juges, et qu'il ne peut pas y avoir de juges sans avocats ?»**

Les avocats corses sont mécontents en ce début d'année 2014. Les barreaux de Bastia et d'Ajaccio ont décidé de boycotter purement et simplement les rentrées solennelles des différents tribunaux de Corse en ce début janvier. Il faut dire que les avocats ont suivi de très près la conférence des présidents de cours d'appel qui s'est tenue à La Baule en juillet dernier. Ces derniers ne mâchent pas leurs mots, et constatent une véritable hostilité vis-à-vis de leur profession, de la part de l'administration de la justice. La déjudiciarisation massive de certains contentieux, comme par exemple certains divorces ou contentieux d'assurance, inquiète beaucoup les avocats insulaires. Jean-Pierre Seffar, bâtonnier du barreau de Bastia, partage ces inquiétudes et annonce vouloir rester vigilant quant à l'application de ces réformes.

► **Jean-Pierre Seffar, pourquoi ce mouvement d'humeur en ce début d'année ?**

La profession a ressenti une certaine hostilité, pour ne pas dire une certaine défiance. Il avait été décidé, dans une délibération du 2 juillet 2013, de transférer un grand nombre de contentieux à d'autres acteurs que le juge professionnel. C'est-à-dire que cette conférence des premiers présidents préconisait, pour faire court, une véritable déjudiciarisation massive des contentieux.

► **Nous savons que les rapports entre les barreaux, c'est-à-dire entre le monde de l'avocat, et le monde de l'administration de la justice, la magistrature, sont souvent des rapports chaotiques pour des raisons évidentes, et pourtant vous avez besoin de travailler ensemble. Quelles pourraient être les conséquences ?**

Bien entendu, c'est comme cela que ça fonctionne. J'ai l'habitude de dire qu'il n'y a pas d'avocats sans juges, et qu'il ne peut pas y avoir de juges sans avocats. Donc bien évidemment, la profession n'est pas hostile à la modernisation du fonctionnement de la justice que l'on nous propose. En revanche, il est vrai que nous trouvons certains points de rupture.

► **C'est-à-dire ?**

Les exemples sont nombreux. Nous constatons de plus en plus une justice quantitative dans laquelle nous gérons des flux, au détriment d'une justice qualitative, qui est forcément beaucoup plus proche du justiciable. D'ailleurs, ce dernier ne se reconnaît plus dans la justice que notre proposons aujourd'hui. Pour en revenir à votre première question, bien entendu, nous devons forcément travailler en collaboration, les uns et les autres, mais cette conférence des premiers présidents traduisait, en tout les cas la profession l'a ressenti comme cela, comme un certain mépris de la profession d'avocat. Nous avons vraiment l'impression que nous voulons mettre de côté l'avocat, qui est vu aujourd'hui comme une sorte de trublion.

► **Vous pouvez nous donner quelques exemples pour expliquer cela ?**

Bien entendu. Par exemple, il était notamment prévu dans cette délibération, de transférer les divorces par consentement mutuel directement aux notaires. Ceci alors que pour nous, les avocats, le seul garant concernant par exemple les enfants, ce sont les juges, pas les notaires ! Il était également prévu de transférer le règlement des préjudices corporels en matière d'accident de la circulation aux assureurs. Vous imaginez bien comme cela semble compliqué. Les assureurs deviendraient ainsi juges et partis et seraient ainsi aptes à régler ce genre de problèmes. Il a été également évoqué une réforme de la représentation de l'assistance obligatoire de l'avocat devant toutes les catégories de juridiction. Sur ce point, nous aimerions bien savoir si il s'agit de renforcer, ou au contraire supprimer, la représentation de ce dernier. Voilà donc quelques exemples, mais il y en a d'autres.

► **Cela vous a donc conduit au boycott des rentrées solennelles...**

En réalité, en réaction à ces propositions, le barreau de Bastia et le barreau d'Ajaccio avaient décidé dans un premier temps de faire une grève. Ensuite, nous avons décidé de boycotter la rentrée solennelle. J'ajoute que les 10 et 11 janvier se déroulaient à Paris le grand colloque national afin de débattre de la grande réforme de la Justice du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui est aujourd'hui présidé par la ministre de la Justice, madame Christiane Taubira. Je constate, au travers des rapports qui ont été déposés, et qui ont été commandés par le ministre de la Justice, notamment le rapport sur l'Office du Juge, sur le juge du XIX<sup>ème</sup> siècle, ou encore le rapport sur les juridictions du XIX<sup>ème</sup> siècle qu'on ne reprend pas tout à fait ce qui a été préconisé par la conférence des premiers présidents. Je peux vous dire que la profession demeure très vigilante à ce qui va suivre à présent, et que nous ferons en sorte que l'avocat trouve toute sa place dans cette nouvelle réforme. Encore une fois, nous ne sommes pas hostiles à la modernisation de la justice, mais nous voulons que l'avocat toute sa place entière auprès des justiciables. Il en va de l'intérêt de ces derniers.



Informateur Corse Nouvelle - N°6498

Brasserie  
Restaurant  
Pizzeria

# Le Golfe

2, Quai Napoléon - Vieux port  
20 000 Ajaccio  
Tél. 04 95 21 06 95

La Poterie  
du  
sourire

Pascale Muscardini  
rue Nicolas Pietri  
20100 Sartène  
tel: 04 95 50 05 65 - 06 14 37 01 18  
e mail: lapoteriedusourire@orange.fr

Le Bistrot  
by  
Le Hussard

## «Juridictions du 21<sup>e</sup> siècle et office du juge» : 44 premières propositions du Conseil national des barreaux

**L**e Conseil national des barreaux a présenté un rapport d'information lors de son assemblée générale du 15 novembre 2013 du groupe «*Juridictions du XXI<sup>ème</sup> siècle et office du juge*» constitué dans le cadre des travaux des commissions **Marshall** et **Delmas-Goyon** mises en place par le ministère de la justice. A cette occasion, 44 premières propositions ont été adoptées regroupées autour de quatre thématiques : l'accès facilité aux droits effectifs ; la résolution des conflits par la volonté des parties ; la simplification du recours au juge qui demeure garant des droits des parties ; et l'aide juridictionnelle. Le Conseil national des barreaux portera ces propositions auprès des pouvoirs publics, notamment lors du colloque organisé par le ministère de la justice sur «*La justice du 21<sup>ème</sup> siècle*» les 10 et 11 janvier 2014 à Paris, Maison de l'Unesco. [www.cnb-avocat.fr](http://www.cnb-avocat.fr)



l'accès facilité aux droits effectifs ; la résolution des conflits par la volonté des parties ; la simplification du recours au juge qui demeure garant des droits des parties ; et l'aide juridictionnelle. Le Conseil national des barreaux portera ces propositions auprès des pouvoirs publics, notamment lors du colloque organisé par le ministère de la justice sur «*La justice du 21<sup>ème</sup> siècle*» les 10 et 11 janvier 2014 à Paris, Maison de l'Unesco. [www.cnb-avocat.fr](http://www.cnb-avocat.fr)

## Le Conseil national des barreaux organise, les 30 et 31 janvier 2014, ses 10<sup>èmes</sup> États Généraux du Droit de la Famille

**D**epuis 10 ans, ce rendez-vous incontournable du **Barreau de la Famille** réunit non seulement des avocats venus de tous les horizons mais également des représentants ministériels, des professionnels du droit et d'autres professions ayant en commun leur intérêt pour cette matière. 32 ateliers se succéderont sur ces deux jours autour des questions liées à la famille.



## Le CNB organise ses 1<sup>ers</sup> États Généraux du Numérique le 7 février 2014 : **inscrivez-vous !**

Le **Conseil national des barreaux** organisera le 7 février 2014 la **1<sup>ère</sup> édition de ses États Généraux du Numérique (EGN)** sur le thème de «*la dématérialisation des actes de la profession : enjeux et perspectives*». Cette **1<sup>ère</sup> édition des EGN** est l'occasion pour le **Conseil national des barreaux** de marquer sa volonté d'accompagner les avocats dans leur bascule vers le numérique et le changement de leurs usages, ainsi que dans la création de nouvelles façons de travailler, de s'informer et de communiquer.



*a Radiò di a Corsica*

# Alta

frequenza

CALVI 87.9 - PORTI VECHJU 93.7  
BUNIFAZIU 101.2 - AIACCIU 103.2  
BASTIA 98.9 - CORTI 104  
[www.alta-frequenza.com](http://www.alta-frequenza.com)



## Djibril Cissé à Bastia : «J'ai toujours faim de titres et de buts»

Le Sporting Club de Bastia a frappé un grand coup sur le marché des transferts, en recrutant, et ce pour dix-huit mois, l'attaquant Djibril Cissé. A 32 ans, ce dernier a porté les couleurs de nombreux clubs dans sa carrière, comme l'Olympique de Marseille, Liverpool, la Lazio de Rome et le Panathinaïkos. International A, il a porté à 41 reprises le maillot de l'équipe de France (et marqué 9 buts). Djibril Cissé dépose donc ses valises à Bastia, avec le ferme espoir de marquer beaucoup de buts et de s'inviter à la prochaine coupe du monde au Brésil.



► **Djibril Cissé, vous voilà à Bastia pour 18 mois. Comment s'est déroulé ce transfert ?**

J'ai passé beaucoup de temps au téléphone avec les dirigeants et le coach, notamment dans les derniers jours de l'année 2013. C'était très intense, et je tiens à les remercier. Je suis très heureux d'être à Bastia, un club dont on connaît l'histoire. Pour avoir joué ici avec les clubs adverses, je peux vous dire que je connais l'ambiance de Furiani. Je suis donc à la fois très fier et très excité de pouvoir aider le club à atteindre ses objectifs. J'ai également des objectifs personnels, mais il ne faut pas tout mélanger et faire passer le personnel avant le collectif. Si l'équipe tourne bien, forcément, je tournerai bien aussi, et dans ce cas j'atteindrai mes objectifs.

► **Quels sont-ils justement ?**

Comme le coach l'a expliqué, je pense que Bastia a les moyens, cette saison, de terminer dans le top 10. Maintenant, c'est à moi de tout faire afin de m'adapter rapidement. Je pense qu'il ne devrait pas y avoir de difficultés, car il y a beaucoup de joueurs que je connais dans cette équipe. Atteindre le top 10 de la ligue 1, je pense qu'il s'agit d'un objectif raisonnable et tout à fait dans nos cordes.

► **Vous serez servi par des passeurs de qualité, comme Khazri et Boudebouz. Cela a-t-il joué dans votre choix de venir à Bastia ?**

Bien entendu. Quand on choisit une équipe, on regarde forcément les joueurs qui composent l'effectif, et qui pourraient s'adapter à votre jeu. Le fait d'avoir des joueurs comme ça derrière moi, je pense aussi à Krasic et Romaric, est important. Ils sont capables de m'abreuver de bons ballons. C'est vrai que cela a joué dans mon choix de rejoindre ce club. J'ai hâte de les côtoyer et de jouer avec eux. Pour ma part, je pense qu'on connaît mon caractère. Je ne suis jamais satisfait et suis très exigeant avec moi-même. Tant que je sentirai que je peux aider un club, je serai ainsi. Cela fait longtemps que je suis dans le circuit, j'ai 32 ans, mais je ne me trouve pas vieux du tout. J'ai encore de belles années devant moi. Je sais que je peux faire encore de belles choses sur un terrain de football, et je vais tout faire pour le démontrer. J'ai toujours faim de titres et de buts.

► **Vous pensez toujours à l'équipe de France ?**

Je rêve toujours à l'équipe de France et je ne m'en suis jamais caché. J'aime le bleu. C'est un objectif que j'ai dans la tête et je peux vous dire que je vais tout faire pour l'atteindre.



## L'Île-Rousse-Bordeaux en 16<sup>ème</sup> de finale de la coupe de France

Les seizièmes de finale de la coupe de France de football se joueront les 21 et 22 janvier prochain. Pour la première fois dans son histoire, le football corse sera représenté par quatre équipes : les deux clubs de Ligue 1, l'AC Ajaccio et le SC Bastia, le club de Ligue 2, le CA Bastia, mais aussi par le FBIR, le club de L'Île-Rousse, qui évolue en CFA2. Les amateurs balanins réalisent une saison exceptionnelle. Après avoir obtenu le titre de champion de Corse l'an passé, validant par la même occasion la montée en CFA2, ces derniers s'offrent aujourd'hui une épopée en coupe de France. Après s'être extraits des tours régionaux, et écarté notamment les professionnels du GFC Ajaccio, les Îles-Roussiens ont éliminé Saint-Etienne SE Metare US (0-4), Villefranche-sur-Saône (3-2), puis La Cayolle AS (0-2) au tour précédent, à Martignes. Ce parcours sans faute permet aujourd'hui au FBIR de recevoir les Girondins de Bordeaux. Pour l'entraîneur, Christian Graziani, tous les espoirs sont permis. L'Île-Rousse jouera avec l'état d'esprit qui anime le groupe depuis plusieurs mois : celui de la gagne.



► **Christian Graziani, comment avez-vous vécu le tirage de la coupe de France ? Vous étiez devant la télévision ?**

Nous étions tous devant la télévision ! Notamment dans les bars de L'Île-Rousse. Et nous avons ressenti une grande joie. Les gens sautaient au plafond. Ce que nous voulions avant tout, c'était de pouvoir jouer à domicile. Dans un deuxième temps, nous désirions affronter une ligue 1, ou un gros morceau. Nous aurions aimé jouer Paris Saint-Germain ou l'Olympique de Marseille, mais Bordeaux c'est très bien aussi. C'est un cadreur de la Ligue 1, un grand nom du football. Nous sommes tous contents, et je suis sûr que ce match sera l'occasion de faire une belle fête.

► **Sachant qu'il ne sera pas possible de jouer en Balagne, est-ce que l'on sait où va se jouer ce match ? Ajaccio ou Bastia ?**

Dans un premier temps, je voudrais remercier toutes les instances du football et tous les dirigeants des clubs corses. Je pense notamment au GFCA qui est prêt à nous accueillir les bras ouverts. Mais aussi l'AC Ajaccio et le SC Bastia. C'est déjà important de le dire. Nous sommes reconnus, soutenus, et c'est important pour nous. Cela nous motive. Ensuite, plus concrètement, il faut savoir qu'il y a déjà le CAB qui joue à Furiani, ainsi que le Sporting en championnat. Le CAB va, en plus, recevoir à l'occasion de ces seizièmes de finale. Ce n'est pas évident de jouer à Furiani dans ce contexte, mais c'est notre priorité. Forcément, nous aimerions jouer là-bas. A l'heure actuelle, nous attendons une réponse. Il va aussi falloir que l'on évalue le coût de l'organisation d'un match à Armand-Cesari. Tout cela va se décanter très rapidement.

► **Concernant le match en lui-même, on espère une belle opposition. Vos joueurs doivent attendre ce moment avec une grande impatience.**

Dans un premier temps, il faut savoir garder les pieds sur terre et être réalistes. Nous allons jouer une Ligue 1. Maintenant, vous connaissez le tempérament qui est le nôtre. Nous sommes avant tout des gagnants. Nous allons entrer sur le terrain pour essayer de gagner, en donnant tout. Vous savez, en football, comme dans la vie, si on ne croit pas aux exploits, et bien on ne risque pas d'en faire.

# 70 anni fà murria u padre Gabriel Poli, in cuventu d'Alisgiani : ricordu

La mort dramatique du Père Gabriel Poli, supérieur du couvent d'Alisgiani, écrasé dans sa cellule par l'écroulement du clocher, le 17 décembre 1943, n'a laissé personne indifférent. Beaucoup se souviennent et ont, en ce triste anniversaire, une pensée pour le défunt père, né le 7 avril 1901 et appelé auprès de Dieu dans sa 42<sup>e</sup> année.

**S**on attachement au **couvent de l'Alésani** était immense. C'est lui qui avait entrepris et mené à terme la restauration du couvent historique, daté du XIII<sup>e</sup> siècle. Le 8 septembre 1942, l'**évêque de la Corse** avait présidé la fête grandiose qui célébrait la remise en état de l'église du couvent. Or, les derniers moments de son existence, le **Père Gabriel** disait : «*Je sens la mort roder autour de moi... Si je viens à mourir, je veux être inhumé à l'entrée de l'église... Que les passants, les fidèles, piétinent ma tombe*». Les pluies diluviennes du mois de décembre de cette année 43 ont eu raison du clocher abîmé. Le père est mort écrasé dans sa cellule par son écroulement. Et selon ses volontés, il repose devant la chapelle «*in terra alisgianinca*».

Pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, une messe a été célébrée par l'abbé **Roger-Dominique Polge** en l'église du couvent, en présence des descendants du père et de paroissiens, unis dans la prière. Une initiative louable, qui incombe à **Jeanne Pietri**, dont les recherches, appuyées du témoignage de **Mme Bertolozzi**, parente du **Père Gabriel**, ont permis à chacun d'honorer le souvenir de ce fils de berger, né à **Sant' Andria di u Cotone**, de **Philippe-Marie Poli** et **Julie Battestini**. La messe a été chantée par quelques



Les paroissiens réunis en l'église du couvent pour assister à la messe célébrée par l'abbé Roger-Dominique Polge

unes des plus belles voix de la région, et l'émotion régnait dans la chapelle du couvent de l'**Alisgiani**, où le spectre du **Père Gabriel** était bien présent... Tout autant que celui de **Père Olive Tagliazucchi**, «*u nostru fratucciu*».

# Au port de Taverna, deux barques latines ont été choyées pour reprendre la mer !

Deux barques à voilure latine, «*Sainte Élisabeth*», navire du patrimoine de la région corse, classé monument historique, et «*San Pietro*», bateau d'Intérêt Patrimonial certifié par la Fondation du patrimoine maritime et fluvial, ont été accueillies au port de Taverna pour un grand carénage.

**E**lles avaient toutes deux besoin d'un coup de jeune : peinture de carène, peinture de coque, peinture intérieure, vernis, ainsi que divers autres travaux ont pu être réalisés dans des conditions excellentes.

L'association **Voile Performance**, propriétaire de la barque **Sainte Elisabeth** depuis 2000, et **Giovanna** et **Mario**, propriétaires de **San Pietro**, sont infiniment reconnaissants à la mairie de **Santa Maria Poghju** ainsi qu'à la **Régie du port de Taverna**, qui ont offert la manutention et le stationnement sur l'aire de carénage pendant un mois et demi, mettant à disposition une équipe portuaire qui a fait preuve de professionnalisme.

La **Sainte Élisabeth**, après une révision mécanique de sa motorisation, sera fin prête pour participer à des rassemblements de voiles latines, ainsi qu'à des régates telles que la «*Route des contrebandiers*», entre **Bunifaziu** et la **Maddalena**, ou encore le championnat de **Méditerranée des voiles latines en Sardaigne**. Idem pour **San Pietro**, construit à **Alghero** en **Italie**, initialement dédié à la pêche et qui participe ré-



Coup de jeune sur les barques et satisfaction générale !

gulièrement aux rassemblements de voiles latines en **Méditerranée**, en **Corse** et en **Sardaigne**.

Ces deux navires du patrimoine vont poursuivre leur raison d'être essentielle : perdurer aux yeux de tous pour témoigner de l'histoire de la navigation. Vogue bateau libre !



Les deux barques latines, prêtes à reprendre la mer

# Les Corses et leur désir d'évasion : aspiration au voyage

*Comme tous les ans, il semble que la Corse se vide de ses habitants. Le mois de février, comme on l'a souvent constaté, est le plus sinistré. Qui n'a pas remarqué, au détour d'une rue, des magasins fermés au mois de février pour congés annuels. Ainsi, les Corses entament lors du long hiver leur migration vers d'autres contrées. Si en février, le ski a ses adeptes, les destinations lointaines et la quête de températures plus douces commencent à faire des adeptes. Une tendance qui aujourd'hui semble s'inscrire, malgré la crise, dans les habitudes des insulaires.*

## Les destinations phares de 2014

Comme tous les hivers, les Corses partent massivement en février pour les grandes stations de ski du Continent. Cette tendance s'est installée au fil du temps, au point de devenir massive. Mais le ski n'est plus uniquement la destination hivernale par excellence. De nos jours, on n'hésite pas à quitter l'île pendant les vacances de Noël, pour fêter la Saint-Sylvestre dans des lieux dépaysants ou festifs. La palme des destinations revient alors à New York et Londres pour le côté festif. Qui n'a pas rêvé, en effet de s'embrasser sur Times Square ou de goûter à la folie londonienne. Les insulaires sont aussi à la recherche de soleil et de douceur. L'île Maurice, les Maldives, le Sri Lanka, Cuba, la Martinique ont aussi leurs aficionados. C'est un moyen, finalement, de retrouver l'effervescence que connaît notre île l'été.

## Les vols directs, des départs plus aisés vers l'ailleurs

Les Corses aiment voyager, mais jusque ici, le fait d'être dans une île compliquait un petit peu plus le voyage. En effet, qui n'a pas attendu des heures dans les aéroports de Nice, Paris et Marseille des correspondances. Aujourd'hui pour faire face à une demande de nombreux insulaires, Air Corsica a choisi de proposer, entre janvier et février, trois destinations en Europe en vols directs pour des week-ends. Les agences de voyages insulaires d'Ajaccio et de Bastia proposent ainsi des formules en appui, comprenant le vol et les hôtels. Les destinations choisies ont été, pour cette année, Lisbonne, Barcelone et Istanbul. Les vols d'une capacité de 180 passagers sont aujourd'hui complets. Il est à parier que ce type d'opération se renouvelera. D'autres agences comme Corsicatours proposent pour pallier cette demande de vols directs également des départs pour l'ensemble des villes françaises.

## Des départs d'avril à octobre

Ainsi pour offrir une réponse à la fin de la saison estivale, qui s'étend d'avril à octobre, les agences de voyage et les transporteurs ont tout intérêt à se mettre à la portée d'une clientèle insulaire qui cherche un peu d'évasion. En effet, vivre sur une île peut être ressenti, parfois, comme un enfermement, à l'instar du philosophe Jean-Toussaint Desanti : « l'insularité qui est l'unité d'un enfermement et d'une ouverture. La mer nous enveloppe et elle est aussi le chemin. Or un chemin qui ouvre et ferme, ça pose problème. D'une part, il faut prendre pied et donc s'y trouver. Et d'autre part, il faut y prendre essor, et s'en aller. A la fois s'en aller et rester ». C'est le défi que porte en soi chaque insulaire.

**Aria Voyage** est une jeune agence ajaccienne qui a tout juste cinq ans d'existence. Créée par **Élodie ANDREANI CANAZZI** et **Vanessa LECA PAOLI**, avec l'aide de **Thierry DELEDDA**, cette agence propose des formules adaptées, en ces temps de crise, à toutes les bourses et surtout de nombreux vols directs très prisés des insulaires.

► **Vous êtes aujourd'hui une jeune agence, avec la concurrence d'internet et une conjoncture peu propice, n'est-il pas compliqué de s'imposer ?**

L'agence est en effet récente, nous fêtons en février ses cinq ans. Pendant ces cinq années, afin de trouver notre place, nous avons dû créer notre originalité, face aux neuf autres agences présentes à notre ouverture sur Ajaccio. Cela s'est construit à travers des aspects bien concrets, par exemple nous avons privilégié la périphérie au centre-ville. En effet, nous nous sommes installées dans un petit pôle d'activité, avec un parking gratuit, ce qui est déjà un énorme avantage. Ensuite nous avons opté pour des horaires en continu. Nous sommes les seules en effet à faire 9h-19h... Enfin, autre aspect et non des moindres, les affrètements des vols directs au départ d'Ajaccio nous ont bien aidés à avancer. Aujourd'hui notre petite entreprise avance tout doucement. Mais nous ne sommes à l'abri de rien et il faut persévérer pour continuer d'avancer.



## I Corsi in cerca di l'altrò...

Hè certa, i Corsi sò sempri stati migranti, par via di a storia, par causa di l'ecunomia o d'altri raghjò. Certi sò andati luntanu, in Puerto Rico, in Africa, in Asia, in ogni locu di a pianeta o, à le volte, vicinu vicinu in Marseglia, par un dettu. Sti migrazioni ecunumichi allargavanu a vita isulana à u mondu sanu. I Corsi sò stati navigatori, cummercianti, insignanti, militari, avucati è, ancu, andacciani pà ùn di banditi ! Era l'epuca, ancu s'ellu si sà ch'ì migranti corsi, di fattu, eranu spessu quilli capaci d'andassine fora di Corsica, mentre ch'è i « bisugnosi », elli ùn avianu i mezi di spaisassi è firmavanu in Corsica.

A leva Sittantesca hà piantatu stu muvimentu è si parla, torna, di ritornu ! Oghji i Corsi ùn sò più ublicati à spatriassi, ma sta dumanda di l'altrò assiste sempri. Si pò spicà dunqua a migrazioni turistica invernali di i Corsi, com'è una brama isulana di u fora ch'ùn hè mai saziata.

I scrittori l'anu ditta parechji volti, incù Maria Susini (« La renfermée, la Corse »), i testi di u filusofu Ghjuvan Santu Desanti o e porte chjude affannose discrivite da Marcu Biancarelli.

Iè, viaghjemu, ghjirandulemu puru, ch'è ci n'hè bisognu, par vultà megliu è ritruvà com'è Ulissu a nostra tarra di Corsica.

► **En cette période de l'année, vous travaillez avec une clientèle exclusivement insulaire ?**

Effectivement les insulaires partent en vacances, entre le mois d'octobre et avril, c'est-à-dire en période creuse pour le tourisme insulaire... Les destinations lointaines sont privilégiées et la durée en moyenne est de 10 jours. Parmi les destinations les plus usitées, on trouve l'île Maurice, les Maldives, le Sri Lanka, Cuba, la Martinique, New York, et le Canada. Pour les courts séjours, bien évidemment, les destinations sont plus proches. Sont alors très prisés Londres, Rome, Prague, Venise, Paris avec en point d'intérêt : Disneyland.

► **Cet hiver les vols directs, prévus par Air Corsica, font un tabac, avez-vous l'habitude de privilégier ce type d'offre ?**

En effet nous travaillons essentiellement avec Air Corsica pour les affrètements de vols directs en direction des grandes villes européennes. De ce fait, nous sommes plus confiantes par rapport à la qualité de service, et à la ponctualité. Ainsi, nos clients sont plus sereins. Nous essayons de faire 2 voire 3 vols par an. Les capacités étant de 180 sièges par vol, il est quand même difficile d'en faire davantage par rapport à la population de la région ajacienne. Le risque financier est important.

Afin de déterminer des destinations, nous faisons régulièrement des enquêtes auprès de notre entourage, et de notre clientèle.

Cet hiver, Air Corsica a mis en place 4 destinations en vol direct pour janvier et février 2014 au départ d'Ajaccio et Bastia. C'est pour nous, agences de voyages, nettement moins risqué d'acheter quelques sièges sur chaque date, que de louer un appareil au complet. Par exemple, pour Lisbonne nous avons vendu la totalité de nos sièges (90) en seulement 5 jours !!!! Ce sont vraiment des opérations à renouveler régulièrement, car concrètement les vols directs apportent un confort non négligeable pour les voyageurs insulaires.

► **On a l'impression, vu le succès de ce type de weekend en vol direct, que la crise n'impacte pas trop votre activité ?**

La crise n'a pas trop d'impact sur notre activité. Il est vrai que les tarifs aériens ont légèrement augmenté ces derniers temps, mais globalement les tarifs des packages restent stables et les moyens de paiement ont évolué, comme les règlements en 4 fois sans frais. Les voyageurs, d'autre part, sont de plus en plus en avance sur les délais de réservations, ce qui échelonne leur budget total. Enfin, les Corses se priveront peut-être d'autres dépenses, mais ils ne mettront pas fin à leur désir d'évasion... Nous sommes sur une île, nous avons besoin de partir peut-être plus que les autres.

**Dans les agences, les clients trouvent une écoute et surtout un service après vente en cas de pépin (annulation, grève, etc.), service qui est peu présent voire absent sur le net.**

**L'agence Corsicatours**, c'est avant tout une histoire familiale. Cette entreprise existait dans les années vingt et était tournée vers les transports, avant d'entamer, dès les années Soixante sa diversification. En 1996, elle se structure en tour operator «CORSI-CATOURS». Aujourd'hui Corsicatours propose des prestations allant du transport aérien jusqu'à l'hébergement en passant par toutes les prestations complémentaires (transports, location de voiture, excursions...). Dynamique et réactive, Corsicatours est devenue incontournable dans le milieu du tourisme en Corse.

Sa force réside en sa capacité d'offrir de nombreux vols directs au départ des aéroports corses vers Bordeaux, Brest, Lille, la Rochelle, Metz, Lyon entre autres... Elle est aussi devenue le premier groupe en capacité hôtelière de l'île avec 2 600 lits. C'est donc une agence riche d'expérience, implantée dans toute la Corse, et possédant une connaissance parfaite de la clientèle corse qui a répondu à nos questions par le Biais de Maya Fresi de l'agence de Porto Vecchio.



► **A cette saison d'octobre à avril, les Corses semblent être plus enclins au départ et des destinations semblent sortir du lot ?**

En effet, parmi les destinations les plus prisées, cinq se détachent du lot comme la Thaïlande, New-York, la Guadeloupe/Martinique, Londres et Disneyland Paris. Ce sont des constantes !

► **On a l'impression que la crise n'a pas d'impact sur le choix de partir en voyage en cette basse saison sur l'île ?**

La crise a des effets surtout en ce qui concerne les classes moyennes. En effet, nous avons remarqué que certains de nos clients, plus touchés que d'autres, choisissent de partir en

vacances hors période scolaire, ainsi les prix sont moins élevés par exemple. Les gens sont plus dans une démarche raisonnée à ce niveau-là ! La plupart du temps, les petits portefeuilles cherchent avant tout LA promotion, et on le comprend aisément, tandis que les gros portefeuilles ne changent pas vraiment leurs habitudes...

► **Si les Corses constituent en cette saison, le gros de votre clientèle, les touristes eux semblent rares ?**

C'est vrai ! Concernant les agences de voyages pour les «individuels», nous travaillons majoritairement avec la population locale. La plupart des touristes présents en cette saison sont ceux possédant une résidence secondaire. De plus, il y a moins de touristes qu'auparavant en hiver, c'est certain. On a noté la présence de quelques Anglais, Allemands. Par contre la fréquentation des Italiens est en baisse, l'Italie ayant subi la crise économique de plein fouet avant la France, cet état de fait est donc logique. L'hiver reste donc une morne saison et il n'est pas étonnant que très peu d'hôtels et de restaurants soient ouverts durant la période hivernale. On le sait, la fréquentation touristique ne reprendra que vers les mois de Mars/avril.

► **On le voit entre un hiver morne et la crise qui finalement pousse les voyageurs à des dépenses raisonnées, votre profession n'est pas à l'abri de nombreuses difficultés ?**

Il est assez difficile d'avoir une agence de voyages «physique» de nos jours, surtout avec l'arrivée du net qui s'avère être une avancée considérable dans le milieu du tourisme, mais qui représente une menace pour les agences de voyages... Car le consommateur a beaucoup plus de pouvoir de négociation grâce à internet qui est un outil de mise en concurrence beaucoup plus performant qu'avant. On peut citer les last minute, vente.privee.com, comparateurs de prix de vols, d'hôtels existants sur le net. Ils permettent d'avoir une vue sur l'offre existante très rapidement. De plus certains hôtels ou certaines compagnies vendent en direct et peuvent se permettre de casser les prix contrairement à nous. En effet on peut aisément comprendre



que le client se tournera vers l'offre la plus avantageuse pour lui, au détriment de l'agence de voyage qui ne possède pas les mêmes marges de manœuvre que les grands groupes. Pour exemple : il est arrivé qu'un séjour en hôtel se chiffre à 2500 euros environ dans la plupart des agences de voyages, alors que ce même séjour apparaissait sur un site de vente privée de voyages à 1500 euros ! Finalement il y a très peu de réussites par rapport aux risques rencontrés dans la profession qui se sent de plus en plus fébrile... Tous les ans, près de 200 agences ferment leurs portes. Ainsi, le grand groupe Thomas Cook vient de fermer 50 agences. La Corse n'est pas épargnée bien sûr. Pour survivre ? La solution c'est de s'exporter sur le continent et ailleurs pour essayer de capter une plus large clientèle et d'innover en vendant sur le web...

Présentement, 75% de nos ventes concernent la billetterie sèche (hors hôtels, etc..) que les gens préfèrent prendre sur le net.

► **Malgré cette situation compliquée, l'agence reste fondamentale pour l'assurance d'un voyage organisé de manière pointilleuse et sans mauvaise surprise ?**

Dans les agences, les clients trouvent une écoute et surtout un service après-vente en cas de pépin (annulation, grève, etc.), service qui est peu présent, voire absent sur le net. Ainsi, on remarque le retour dans nos agences de certains clients qui s'étaient détournés de nous au profit du Net et qui ont connu ou eu de mauvaises expériences.

## Livraison de 2 Airbus A320 flambant neufs d'Air Corsica

### Un choix économique, écologique et une identité réaffirmée

La **Compagnie aérienne régionale** vient de remplacer une partie de sa flotte **Airbus** par de nouveaux appareils de la série des **A320-216**. Les deux avions flambant neufs, tout juste sortis des usines d'**Airbus** à **Hambourg**, sont arrivés à **Ajaccio** ce mois-ci pour une mise en ligne imminente.

Ce renouvellement de 2 appareils positionne la flotte **A320** d'**Air Corsica** composée de 5 **Airbus**, parmi l'une des plus jeunes de **France** avec une moyenne d'âge d'un peu plus de 6 ans.

#### Un choix économique, écologique et esthétique

Economie de carburant : cette nouvelle génération d'appareils à haute technologie permettra une diminution de la consommation de carburant, l'un des premiers postes de dépense des compagnies.

Baisse des coûts d'entretien avec une homogénéité de la flotte **Airbus** et ainsi, une grande souplesse d'utilisation grâce à des appareils de même modèle.

Capacités maintenues avec une cabine de 180 sièges. Une réponse aux nouvelles **Obligations de Service Public**, aux demandes toujours plus fortes du marché touristique. Les **Airbus** de la **Compagnie** sont affectés prioritairement aux lignes entre **Ajaccio-Marseille**, **Bastia-Marseille** et entre la **Corse** et **Paris**.

Nouvelle réduction des émissions polluantes et de l'impact carbone sur l'atmosphère grâce à une motorisation de dernière génération et conformément à la stratégie de **Développement Durable** engagée depuis plusieurs années.

Nouvelle cabine de dernière génération, harmonieuse et dotée de sièges neufs et confortables.



#### Une identité réaffirmée

Comme pour l'ensemble des appareils qui composent la flotte d'**Air Corsica**, les deux nouveaux **Airbus** porteront non seulement les couleurs de la **Compagnie** avec la **tête de Maure** stylisée et modernisée sur l'empennage, mais également les noms, en langue corse, de sites remarquables de l'**Île de Beauté** : «**I Sanguinari**» (les Sanguinaires) pour le premier et «**U Capi Corsu**» (le cap Corse) pour le second. Des vecteurs hautement symboliques de l'image d'**Air Corsica** et de la **Corse**...

Aux vœux chaleureux de Paix et de Santé que la Direction et l'Equipe de ICN Informateur Corse Nouvelle vous présentent, s'ajoutent dans nos pages les vœux que des Parlementaires, Elus, dirigeants Consulaires ou de Partis politiques, nous font l'honneur de nous confier à l'attention de nos lectrices et lecteurs...

## Camille de Rocca Serra

Député de la Corse du Sud

**E**n ce début d'année 2014, je vous adresse mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux. A chacun, je souhaite la santé, à tous la paix et la prospérité.

L'année qui s'achève a été ponctuée par une série d'événements dramatiques. Je pense à ces actes de violence et de barbarie qui ont endeuillé la Corse. Nous condamnons et regrettons tous l'escalade funeste qui a plongé notre île dans un engrenage qui va toujours plus loin dans le mépris de la vie et de la dignité humaines. Que ceux qui orchestrent cette violence malsaine sachent qu'ils ruinent la Corse.

La violence n'est pas une fatalité. Cette année nouvelle doit être le temps du sursaut et de la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives.

Pour les générations qui arrivent, la Corse doit sortir de cette ornière et offrir un autre avenir. Notre île regorge d'atouts, de potentialités et de savoir-faire à valoriser dans le respect de ses patrimoines naturel et culturel.

L'Histoire n'est pas qu'un cheminement qui s'impose à l'Homme. Par notre détermination et notre volonté, nous avons les moyens d'agir sur les situations et les événements.

L'année écoulée nous a offert des exemples marquants. Des épisodes de rassemblement plein de

sens. Je pense à l'élection, suite à l'acte d'humilité de Benoit 16, du premier pape non européen qui a su rassembler les fidèles en parlant d'avenir ; ou encore à la disparition de Nelson Mandela auquel un hommage mondial a été rendu et, à travers lui, aux principes qu'il a mis en œuvre et incarné : l'égalité universelle des droits humains et la concorde des communautés. Il a su mettre un terme à sa propre action, pardonner et créer les conditions d'une réconciliation nationale stable et solide. Un modèle et un parcours salués dans le monde entier.

En Corse aussi, il y a la volonté des hommes d'œuvrer en faveur du bien commun. Notre île ne gagnera que rassemblée dans le cadre d'une volonté commune et d'une ambition partagée.

Il nous faut emmener notre jeunesse à bâtir une Corse moderne, résolument tournée vers l'avenir et engagée sur la voie d'un développement raisonné qui lui offre les moyens et la liberté de vivre, de travailler et de prospérer dans notre île. Les jeunes générations n'ont pas à avoir peur de s'engager en ce sens.

En cette fin d'année, ma pensée va aux plus démunis, à ceux qui se trouvent dans la détresse ou qui ont perdu un être cher. Plus que jamais, la solidarité, valeur fondatrice de notre société, doit se concrétiser. Au-delà de la nécessaire action publique, je

vœux particulièrement saluer celle des nombreux bénévoles et associatifs qui relèvent cette mission au quotidien.

L'année qui arrive sera celle du débat démocratique et des choix dans chacune de nos communes. Notre île a plus que jamais besoin de se poser la question de son avenir et de défendre les valeurs qui l'ont forgée.

Je formule le souhait que la Corse prenne sereinement le parti de l'espoir;

Celui de l'équité et de la justice sociales qui placent l'Homme au cœur de tout projet de société et permettent que la Corse redevienne un modèle de solidarité entre les hommes, entre les générations et entre les territoires,

Celui d'une société fière de sa jeunesse, entreprenante et innovante, tout en restant ancrée dans ses valeurs ancestrales,

Celui du progrès économique et social dans le respect d'une identité ouverte et d'un environnement d'exception,

Celui d'une Corse apaisée et confiante en l'avenir.

**PACI E SALUTA A TUTTI.**



## Paul Trojani

Président de la CCIT de Bastia et de la Haute-Corse

**A**u moment où s'achève 2013, j'ai une pensée pour ceux de nos ressortissants qui ont eu à subir des épreuves difficiles, au plan personnel comme au plan de leur entreprise ou de leur commerce. J'ai une pensée pour ceux de nos concitoyens qui vivent dans le doute et la crainte de l'avenir, tant la conjoncture économique demeure fragile. J'ai aussi un message d'espoir et d'encouragement à délivrer en direction de tous ceux qui, forts de leurs projets, veulent être à l'image d'une Corse entreprenante et belle, consciente de ses atouts, de la richesse de sa nature et de son terroir, dans laquelle je souhaite que l'année 2014 soit synonyme de stabilité, d'équilibre et de développement économique, afin que l'on retrouve les chemins de la croissance et que la situation de l'emploi s'améliore.

**Pace e Salute per tutti.**

## Jean Zuccarelli

Conseiller exécutif de Corse, président de l'ADEC, Conseiller municipal délégué de Bastia

**A**l'aube de cette nouvelle année, mes pensées vont d'abord aux personnes confrontées à la maladie, à la perte d'un être cher, aux difficultés sociales, économiques, parfois même à la violence, qui ont durement frappé, cette année encore, notre île. Je tiens à leur exprimer toute ma sympathie. Mais l'année écoulée a apporté, à côté de ces difficultés, des éléments de satisfaction et de progrès.

Ainsi, avec l'exécutif territorial, nous avons poursuivi et amplifié notre action dans tous les domaines : transports, logement, développement économique et formation au service de l'emploi, aménagement numérique, innovation.

2014 marquera notre ambition commune d'aller encore plus loin pour la Corse et de construire un modèle de société moderne et solidaire. Il sera fondé sur un développement durable, harmonieux, dans le respect de notre histoire, de nos valeurs, de notre culture. Et au service de tous les Corses.

Cette modernisation, nous l'avons également poursuivie à Bastia à travers une écoute quotidienne et de nombreuses réalisations dont la dernière en date, le réaménagement de la rue Napoléon symbolise notre volonté d'allier attractivité et authenticité. Je me réjouis que notre bilan soit largement reconnu et salué, bien au-delà des rangs de la majorité municipale. Cette adhésion de la population bastiaise témoigne de l'ampleur et de la portée des actions conduites par l'équipe à laquelle j'appartiens.

Oui, l'année qui commence sera déterminante pour Bastia. Je souhaite que nous puissions amplifier encore, ensemble, l'action considérable déjà engagée pour le développement de notre ville, l'amélioration du cadre de vie, le renforcement de l'écoute et de la solidarité, dans le respect de notre histoire, de notre identité. Je forme aussi le vœu que Bastia demeure une référence, bien au-delà de son territoire, en termes d'éthique, de qualité de gestion ; qu'elle continue d'incarner les valeurs républicaines et le refus des aventures, la lutte contre la violence et les dérives de tous ordres.

Je souhaite, enfin, adresser à tous mes concitoyens, à tous les Bastiais, à tous les Corses, mes vœux personnels de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année 2014. **Pace è salute à tutti.**



# Antoine Mondoloni

Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de la Corse

**N**ous voici en 2014 ! La mondialisation est en train de bouleverser le monde. Nous sommes en train de vivre le plus grand mouvement d'échange de biens et de services jamais connu. Il est accompagné de création de richesses, mais aussi par l'arrivée de produits fabriqués en des contrées où n'existent aucunes normes protectrices des hommes et de l'environnement. Mais la réalité est là et nos entreprises doivent et vont l'affronter. Confettis dans ce vaste monde, elles disposent pourtant d'une richesse : leur identité et leur spécificité qu'elles doivent mettre en avant face à la standardisation et la banalisation des productions du «*word way of life*» qui tend à s'imposer. Elles peuvent désormais compter sur les nouvelles technologies qui les conduisent en quelques clics au

bout du monde, en ce bout du monde où vivent quelques-uns des nôtres. Ils peuvent leur apporter leur connaissance du pays si nous arrivons à bâtir ce réseau de soutien d'ambassadeurs de la Corse. A l'intérieur de l'île, il nous faut dépasser le repli au sein des murs de notre quotidien pour rapprocher nos entreprises, confronter nos expériences et progresser sur la base des meilleures réussites. Le Cap Corse doit être à deux pas de Bonifacio en ce domaine.

Enfin il conviendrait que nos gouvernants, donnent de la vision et de la stabilité aux règles sociales, fiscales et normatives qui encadrent la vie de nos entreprises. Leur énergie doit être toute entière tournée vers le cœur de leur métier et non vers l'appréhension de règles obscures et en perpétuel changement.

Enfin comment évoquer le futur sans évoquer ce qui fait la richesse de nos entreprises : les femmes et les hommes qui y travaillent. Je souhaite donc à toutes et à tous, du salarié au cadre, du technicien au chef d'entreprise, de travailler en harmonie pour pérenniser et développer leur activité. Le développement et l'emploi sont au bout de cette démarche vertueuse.

A toutes et tous ceux qui concourent à la richesse et au bien être de cette île, j'adresse tous mes vœux de réussite.

**Pace è salute à tutte è à tutti.**



## Jean-Baptiste Luccioni

Maire de Pietrosella,  
Président du groupe Corse Social-Démocrate à l'Assemblée de Corse

**M**ême si la période est trouble, les difficultés nombreuses et l'inquiétude réelle, mettons à profit la

tradition des vœux afin de fixer un cap.

L'année 2014 sera, pour la Corse, celle de l'engagement, de l'audace, à tous les niveaux.

Les attentes sont grandes et il faudra que notre communauté sache se hisser à la hauteur des enjeux. Chacun sait que des échéances importantes

se rapprochent. Au-delà des scrutins municipaux, je pense notamment au projet du PADDUC, qui renferme les éléments pouvant redéfinir une nouvelle Corse. Il n'est pas opportun aujourd'hui de détailler tous les facteurs et les souhaits que renferme ce document d'envergure. Je dirai simplement, pour ne pas trop forcer le propos, que tous contribuent à tenter de sortir l'île de l'ornière. Le constat est connu. Inutile d'insister.

De la précarité à la violence, en passant par le chômage endémique et la crise économique, tout indique qu'il convient d'initier une stratégie globale.

En ce qui me concerne, avec modestie et ténacité,

je m'emploierai au sein de l'assemblée territoriale à contribuer au succès de cette mutation.

Rien ne se fera d'un coup de baguette magique. L'incantation des uns et le pessimisme des autres doivent laisser ouverte la porte du volontarisme et de ceux qui veulent allier le possible et le souhaitable.

Chacun de vous, là où il se trouve, peut et doit œuvrer au nouveau visage de la Corse qui se dessine actuellement au sein de notre assemblée. **Bonne année. Paci è saluta a tutti.**

## Jean Toma

Président de la Fédération de la Corse-du-Sud  
Porte-parole de l'UDI en Corse, Maire de Solenzara

**À** l'aube de cette année 2014, j'adresse au nom de l'UDI mes vœux les plus chaleureux de santé, de prospérité et de bonheur pour tous les Corses et au-delà.

Si l'année 2013 a été consacrée à la mise en place de l'UDI, nous constatons que notre travail porte ses fruits, puisqu'aujourd'hui l'UDI de Corse-du-Sud et plus largement l'UDI de Corse sont en

place pour nous permettre d'apporter lors des échéances électorales de cette année 2014, à l'occasion des municipales, et des Européennes notre sensibilité, notre différence, notre façon d'appréhender la situation des femmes et des hommes, et ainsi de regarder au loin...

L'UDI prend une place de plus en plus importante sur l'échiquier politique national, grâce à son posi-



tionnement humaniste, pragmatique et à l'écoute des besoins des Français, dans une période où la crise ne facilite pas la vie.

Parce que cette crise mondiale fragilise les plus faibles et les plus en difficultés,

nous devons être attentifs, réfléchis et mobilisés pour contribuer aux attentes de nos concitoyens.

Pour que 2014 s'annonce sous les meilleurs auspices, nous devons nous rassembler et agir dans l'intérêt de la Corse et de ses habitants.

**Felice annu novu, cù tanti auguri di pace è saluta per tutti.**



## Jean-Jacques Panunzi

Président du Conseil Général de Corse-du-Sud

**J**e souhaite à tous nos concitoyens une excellente année 2014, et je forme des vœux pour que la joie et l'espérance soient au cœur de leurs familles.

A celles et ceux qui sont dans la difficulté, à celles et ceux touchés par la crise ou les épreuves de la vie, je veux dire ma profonde solidarité, mais aussi ma totale détermination à les aider au travers des actions sociales du Conseil Général.

A celles et ceux qui participent au développement de la Corse-du-Sud, par leur travail et leur enthousiasme, dans nos communes, nos entreprises et nos associations, je

veux exprimer ma reconnaissance et réaffirmer le soutien du Département au travers de ses investissements.

Aux populations des territoires ruraux, dont le Conseil Général est le fier représentant, je veux réitérer la mobilisation pleine et entière de notre collectivité à leurs côtés. Malgré les obstacles, j'ai confiance en la capacité de ces territoires à innover, à se structurer, à s'unir pour mieux rebondir.

Notre Département possède des trésors d'audace, de volonté et de générosité qui nous permettent de relever bien des défis. Avec tous, j'en ai la conviction : la Corse-du-Sud sera au rendez-vous de 2014. **Pace è Saluta à tutti.**